

Auzas



Reconnaissez-vous ce lieu ? La réponse se trouve en fin de bulletin.

Le mot du Maire

Entourée de mes 10 collègues du Conseil Municipal, je remercie vivement les électrices et électeurs qui nous ont élus le 15 mars dernier dans des conditions toutes particulières.

Cette situation, que vous connaissez tous, et qui nous laisse sans mot; nous oblige à faire preuve de beaucoup de vigilance, même dans notre village.

Le 23 mai 2020, lors de sa première séance, le Conseil Municipal a procédé à l'élection du Maire et de deux adjoints.

Ont été élus au premier tour, à la majorité des suffrages :

Arlette Ballester, Maire

Gino Altissimo, 1er adjoint

Sandrine Sotoul, 2ème adjoint

Ils travailleront avec les 8 conseillers municipaux, à savoir :

Nadia Faure, Laurent Fauré, Stéphane Desanges, Xavier Savelli, Armand Schmitt, Chantal Turriziani, Gilles Vidal, Stéphanie Walter. Un petit clin d'œil sur la parité !

Ensemble nous vous remercions chaleureusement de toute la confiance que vous avez bien voulu nous accorder.



La vie municipale et communautaire

Commissions

Arlette Ballester

Appel d'offres et marchés

Urbanisme

Écoles

Commission Jeunes

Environnement, espaces verts

Voirie , sécurité

Bâtiments et matériel communal

Communication

Plan communal de sauvegarde



Commissions communautaires

Titulaire

Environnement et développement durable

Culture et vie associative

Tourisme

Services aux communes, voirie, travaux

Finances

Ordures ménagères

Gino Altissimo

Appel d'offres et marchés

Écoles

Voirie et sécurité

Bâtiments et matériel communal

Plan communal de sauvegarde



Commissions communautaires

Titulaire

Rivières Gemapi

Suppléant

Services aux communes, voirie, travaux

Ordures ménagères

Nadia Faure

Commission jeunes

Communication

Plan communal de sauvegarde

Sandrine Sotoul

Appel d'offres et marchés

Communication



Commission communautaires

Suppléante

Service aux communes, voirie et travaux

Enfance, jeunesse et petite enfance

Laurent Fauré

Urbanisme
Bâtiments et matériel communal

Xavier Savelli

Plan communal de sau-
vegarde

 Commis-
sions com-
munautaires

Suppléant

Tourisme

Armand Schmitt

Environnement, espaces
verts
Voirie, sécurité
Bâtiments et matériel com-
munal
Plan communal de sauve-
garde

Stéphane Desanges

Appels d'offres et mar-
chés

Commission Jeunes

Environnement, es-
paces verts

Voirie, sécurité

Plan commu- 
nal de sauve-
garde

Commissions commu-
nautaires

Commission prospective

Gilles Vidal

Urbanisme
Plan communal de
sauvegarde

Stéphanie Walter

Écoles
Environnement, espaces
verts
Plan communal de sauve-
garde
 Commissions
communautaires
Titulaire
Enfance, jeunesse et petite
enfance
Suppléante
Environnement et dévelop-
pement durable
Prospective

 **Chantal Tur-
riziani**

Écoles
Environnement, es-
paces verts
Communication
Plan communal de sau-
vegarde
Commissions communa-
utaires
Suppléante
Culture et vie associa-
tive
Rivières Gemapi



Délégués aux divers syndicats



Titulaires

Arlette Ballester

Gino Altissimo

Suppléants

Armand Schmitt

Gilles Vidal



Titulaires

Arlette Ballester

Laurent Fauré



Titulaires

Arlette Ballester

Nadia Faure

Suppléants

Sandrine Sotoul

Chantal Turriziani



Travaux

◆ *Base de loisirs*

La passerelle de la digue du lac ainsi que le ponton sont en cours de réfection.

La fosse de vidange des campings cars ainsi que le système d'assainissement adéquat s'effectueront au mois de septembre. En effet, le dossier a du être revu d'une part par l'installateur, d'autre part en fonction des recommandations d'un technicien des Eaux de la Barousse chargé de l'assainissement et cela en accord avec Madame Le Maire.



◆ *Éclairage Public*



La crise sanitaire COVID 19 nous a contraints à décaler au 2ème semestre 2020 les travaux d'éclairage public prévus dans le village et la rue de la Saline. Il s'agit du remplacement des lampes par des LED ainsi que des candélabres.

◆ *Renforcement du débit d'eau potable*

Les habitants situés en fin de la rue de Beaulieu ressentent de grandes difficultés au niveau du débit d'eau potable. En juin 2020 le Syndicat des Eaux de la Barousse a procédé au renforcement du débit. Ces travaux un peu longs ont occasionné une certaine gêne pour les riverains. Nous vous prions de nous en excuser

◆ *Électricité et mise aux normes de l'Église*

Dernièrement, le responsable de l'entreprise retenue pour réaliser les travaux, Madame Le Maire et le délégué à l'entretien des bâtiments communaux ont effectué une visite du bâtiment. D'un commun accord, ils ont décidé de reporter cette opération. Le bâtiment, dans son état actuel, ne permet pas de réaliser une installation électrique. En effet, les murs ne sont pas sains et présentent des chutes de plâtre. Pour l'instant, seul un coffret de mise en sécurité sera installé.

La vie communale

◆ *Le Covid 19 et ses conséquences*

Comme dans la plupart des communes, nous devons vivre dans le respect des consignes sanitaires et avec l'abandon de nombreuses activités qui auraient dû avoir lieu. Les diverses associations du village avaient l'habitude et la fierté d'organiser ces festivités.

Or, « Madame la Pandémie » en a décidé autrement.

C'est pour cette raison que la base de loisirs et plus particulièrement les activités nautiques sur le lac ont dû être annulées par Arrêté Municipal.

Restent autorisés : la promenade autour du lac, le pique-nique, l'aire de jeu pour enfants et le fitness.

♦ Nuisances sonores, olfactives, troubles de voisinage

Une piqûre de rappel, pour signaler que les bruits de voisinage sources de nuisances sonores et les nuisances olfactives (ordures, écobuage) constituent un trouble anormal de voisinage. Des sanctions sont prévues pour les contrevenants.

Les plages horaires à respecter pour réaliser des travaux de bricolage, utilisation de tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, scie.....

♦ Du lundi au vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 19 h
♦ Le samedi	9 h - 12 h	15 h - 19 h
♦ Le dimanche et jours fériés	10 h - 12 h	16 h - 18 h



Nuisances olfactives

Il est interdit de brûler à l'air libre des déchets verts dans son jardin (feuilles et branches, résidus de tonte, résidus de débroussaillage, etc.) sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 200 €

♦ Ordures ménagères, tri sélectif

Après plusieurs constatations d'invasion d'ordures ménagères auprès du tri sélectif, le Conseil Municipal a décidé de retirer le container situé à l'emplacement du tri sélectif

Il est rappelé que le ramassage des ordures ménagères a lieu une fois par semaine (le mardi matin).

Tout occupant d'immeuble doit posséder une poubelle personnelle et la sortir lors du passage des éboueurs.

Il est strictement interdit, sous peine d'amende, de déposer des objets autres que ceux relevant du tri sélectif au pied des containers ou dans les containers poubelles pour ordures ménagères situés au cimetière et au lac.

Les déchetteries de Saint-Martory et de Mane reçoivent ce genre de déchets. Toute personne prise en flagrant délit fera l'objet de poursuites.

DÉCHETTERIES

	OUVERTURE HIVER 1 ^{er} octobre - 31 mars 8h - 12h (M) 13h30 - 17h30 (AM)		OUVERTURE ÉTÉ 1 ^{er} avril - 30 septembre 8h30 - 12h (M) 13h30 - 18h (AM) sauf ★ 14h - 18h	
	MANE M AM	SAINT- MARTORY M AM	MANE M AM	SAINT- MARTORY M AM
LUN	●	●	●	●
MAR	●	●	●	●
MER	●	●	●	●
JEU	●	●	●	●
VEN	●	●	●	●
SAM	●	●	●	●

DÉCHETS ACCEPTÉS

NOUVEAUTÉ 2019
Pour les habitants des secteurs Salies et Saint-Martory, l'accès aux deux déchetteries (Mane et Saint-Martory) est désormais possible.

SAINT-MARTORY 05.61.90.76.92
MANE 05.61.98.49.32

♦ *Le budget principal 2020*

Le taux des taxes communales est inchangé.

Taxe foncière bâtie : 8.15 % taxe foncière non bâtie : 71.64 % suppression de la taxe d'habitation

Budget 2020

Section de fonctionnement : 256 490.03 € en recettes et en dépenses

Section d'investissement : 51 910.27 € en recettes et en dépenses.

♦ *Un arbre, un enfant*



Vous êtes propriétaire à Auzas, vous souhaitez que la Commune plante un arbre pour votre ou vos enfants de 0 à 10 ans, veuillez vous faire connaître à la Mairie.

La plantation aura lieu quand « tout arbre prend racine », aux alentours du 25 novembre.



♦ *État civil*

Mariage

Emilie Arnaud et Michaël Leicarrague
Le 11 juillet 2020

Naissance

Alexis Carnero né le 4 juillet 2020

♦ *Auzas vous accueille*

Les nouveaux arrivants, propriétaires et locataires sont invités à se présenter au secrétariat de Mairie afin de compléter le fichier communal.

♦ *Recensement militaire*

Les jeunes de nationalité française, filles et garçons, nés en 2004 et ayant 16 ans en 2020, doivent se faire recenser en Mairie.

Ils doivent se présenter au secrétariat de Mairie dès leurs 16 ans, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents. Une attestation de recensement leur sera remise, indispensable pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, concours de la fonction publique, permis de conduire).

La vie associative

Le GALA - Triste saison d'été

La crise du COVID19 a perturbé la saison d'été de la base de loisirs d'Auzas. Pendant le confinement les bateaux n'ont pu être remis en état, puis les mesures sanitaires nous ont contraints à fermer le Port Miniature. Nous avons des projets en remplacement, et pour maintenir une activité, de proposer aux jeunes de piloter des bateaux télécommandés, ce qui permettait également l'ouverture du Robinson et la surveillance des gestes barrières sur la plage par des jobs d'été.

L'arrêté municipal interdisant toute activité sur le lac et la plage a mis fin à ce projet.

Pendant le confinement, en avril et mai, nous avons proposé aux Auzassiens de pouvoir acheter des produits fermiers avec l'opération « le Panier Auzassien ». Cette offre a été suivie par une vingtaine de personnes et se poursuit sur les marchés ou certains ont suivi ces producteurs.

Nous commençons à réfléchir aux manifestations de fin d'année, Halloween, soirées à thèmes et marché de Noël, qui nous l'espérons pourront se tenir en l'absence de confinement.

◆ *Le Comité des Fêtes*

2020 s'annonçait prometteuse et avait bien commencé avec une jolie fête du cochon en février qui a rassemblé plus d'une cinquantaine d'Auzassiens.

Mais c'est finalement la crise sanitaire du Covid qui dictera sa loi sur toutes nos manifestations prévues cette année, comme dans beaucoup de communes.

En responsabilité nous avons malgré tout organisé un repas partagé le 25 Juillet dernier pour les habitants qui le souhaitent et surtout qui le pouvaient, afin de conjurer le sort...

Nous garderons un souvenir particulier de 2020, et le manque que le Covid 19 a créé, motive le comité des fêtes à imaginer dès que possible de nouvelles occasions de partage et renouer avec ce que nous savons finalement faire le mieux pour vivre ensemble : la fête !

Merci à tous les membres du comité pour leur attention pendant cette période et à tous les Auzassiens pour leur compréhension.

Nous espérons pouvoir vous proposer un joli moment fin

Septembre ou début Octobre si ce virus nous y autorise ;
Surveillez vos boîtes aux lettres !

D'ici là prenez soin les uns des autres et respectez les gestes barrières, pour vite nous retrouver.

Le comité des fêtes c'est pour faire la fête !



◆ *L'APPAA*

L'APPAA s'est à nouveau penchée sur la Piche et sur le lavoir. Les bassins du lavoir asséché ont été en grande partie débarrassés de leur couche de calcaire. Encore quelques efforts et on pourra regarder les fissures à reboucher avant une réimperméabilisation des bassins. Pour éviter les ruissellements de l'eau qui provient du talus, un drain est en train d'être posé derrière le mur du lavoir. La tranchée doit descendre au moins au niveau du pied du mur. Nous espérons que ce travail résoudra en grande partie les problèmes d'humidité autour du lavoir. La Piche, quant à elle, a fait une cure de rajeunissement : les pierres de récupération ont été utilisées pour renforcer certains abords et la rive supérieure de l'abreuvoir et permettre le fleurissement à certains endroits. La terre de la tranchée du lavoir a été utilisée pour ce faire.

Merci à tous ceux qui mettent temps et moyens à disposition de l'association dans l'intérêt commun.



La réponse !
L'abreuvoir

Infos pratiques

- *Le secrétariat de la Mairie est ouvert :*

Lundi et jeudi de 14 h à 17 h

- *Permanence du Maire*

Samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30

- *Téléphone*

05 61 90 34 17

06 32 94 70 96

Aide au Cartable

L'action « aide au cartable » de la communauté de communes Garonne Cagire Salat est reconduite pour la rentrée de septembre.2020. Chaque enfant scolarisé en maternelle et primaire se verra remettre un lot de fournitures scolaires.

(voir détail sur le site de la communauté de communes à la rubrique « enfance et jeunesse »)



Application pour smartphones et tablettes

